



Parti du Travail

Demandons au peuple de pouvoir s'exprimer pour dire:

- **NON** à la diminution des rentes du deuxième pilier.
- **NON** au paiement de la spéculation financière de la part des salariés et des retraités
- **NON** au démantèlement de l'Etat social suisse.

RÉFÉRENDUM

Contre la modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal) soit soumise au vote du peuple. Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:	N° postal:	Commune politique:

N°	Nom (écrire à la main et si possible en majuscules!)	Prénom	Date de naissance exacte (jour/mois/□ année)			Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1								
2								
3								

Expiration du délai référendaire: 16 avril 2009

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau:

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu:

Date:

.....
.....

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au **2 avril 2009** au plus tard au comité référendaire: Parti du Travail, 25 Rue du Vieux-Billard, case postale 16, 1211 Genève 8 ; il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires. D'autres listes peuvent être commandées à la même adresse